



Vigipol Infos
Janvier 2021

Documents utiles

- + Les statuts du Syndicat mixte
- + Le règlement intérieur
- + Vigipol : comment ça fonctionne ? Qu'est-ce que ça apporte à ses adhérents ?
- + Le rôle des délégués
- + Le risque de pollution maritime au large de la Bretagne

Cliquer sur l'intitulé du document pour y accéder

PLUS D'INFOS SUR :

+ www.vigipol.org



L'épidémie de la Covid-19 a limité les échanges entre Vigipol et ses adhérents ces derniers mois. Je reviens donc vers vous en ce début d'année 2021 pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, à vous-mêmes, et aux collectivités que vous représentez.

J'espère que nous parviendrons rapidement à surmonter l'épreuve de cette épidémie et à nous retrouver bientôt dans l'action contre les pollutions qui affectent notre littoral, et aussi, car c'est dans l'ADN de Vigipol, dans la convivialité.

Nous nous retrouverons de toute façon au plus tard au début avril pour un Comité Syndical de nouveau mandat.

Nous vous en tiendrons bien sûr informés en temps utile, et d'ici là nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes.

Bonne Année à tous !
Bloavezh Mad d'an holl !

Joël Le Jeune
Président de Vigipol

Vie du Syndicat mixte

Suite aux élections municipales, le Comité syndical de Vigipol aurait dû être installé à l'automne 2020. Celui-ci aurait ainsi procédé à l'élection du Président et du Bureau syndical. Les conditions sanitaires excluent cependant, à ce jour, de réunir près de 150 personnes venant de toute la Bretagne et la Normandie. Nous avons donc été contraints de reporter cette assemblée. Le Président et le Bureau sortants continuent d'exercer leurs attributions jusqu'à l'élection de leurs successeurs.

Les prochaines étapes

Nous souhaitons pouvoir tenir cette première réunion du Comité syndical du mandat en présentiel. Le Président et les membres du Bureau ont donc choisi de reporter cette assemblée au tout début du printemps qui correspondra à la période de vote du budget 2021, en espérant que l'horizon Covid s'éclaircira d'ici là. Si cela s'avère toujours impossible de se réunir fin mars- début avril, le Comité syndical se tiendra malgré tout, en visioconférence.

D'ici là, nous organiserons dans la mesure du possible des réunions par département pour vous présenter plus en détail Vigipol, son fonctionnement, ses missions. Nous vous en informerons au plus tôt.

En attendant...

L'équipe de Vigipol est en télétravail mais reste joignable aux numéros et courriels habituels.

L'accompagnement des communes et intercommunalités dans le cadre des démarches Infra POLMAR reste entravé par les restrictions de déplacement mais nous effectuons toutes les autres missions. Nous préparons la relance de ces démarches sur les territoires, un nouveau site Internet plus complet et plus pédagogique verra le jour bientôt, et nous poursuivons les projets en cours tandis que le Pool Experts travaille à de nouvelles études. En cas de pollution, l'assistance aux collectivités reste bien évidemment maintenue. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin ou pour toute demande.

Depuis mi-octobre, plus d'une centaine d'oiseaux marins mazoutés se sont échoués sur les côtes bretonnes. Un tel phénomène s'était déjà produit l'hiver dernier. Comme l'an passé, Vigipol a demandé le concours des collectivités et des associations pour recenser le plus précisément possible ces oiseaux et disposer ainsi d'une vue globale de la situation et de son ampleur. Comme l'an passé, les analyses réalisées par le Cedre ont identifié l'épave du Tanio comme cause de cette pollution.

L'épave du Tanio

Le pétrolier Tanio s'est cassé en deux le 7 mars 1980 au cours d'une forte tempête. La partie avant du navire a été remorquée vers le port du Havre tandis que la partie arrière sombrait à quelques 25 kilomètres au Nord de l'île de Batz (29). Cette épave gît depuis 40 ans par 80 mètres de fond sans causer de pollution significative pendant de nombreuses années.

Novembre - Décembre 2019

Entre mi-novembre et fin décembre 2019, Vigipol, alerté par des signalements d'arrivages à la côte d'oiseaux mazoutés de plusieurs communes, sollicite ses adhérents pour recenser tous les oiseaux. 70 oiseaux seront ainsi comptabilisés en un mois et demi. Avertie par Vigipol, la préfecture maritime de l'Atlantique demande au Cedre de procéder à des analyses d'hydrocarbures sur les plumes des oiseaux qui identifieront le Tanio comme source de la pollution.

La préfecture maritime, après inspection de l'épave, entreprend des réparations sur la coque en septembre 2020 afin d'obtenir les valves par lesquelles un épanchement d'hydrocarbures a été constaté. Ces opérations n'auront cependant pas été suffisantes puisqu'à peine un mois et demi plus tard, de nouveaux oiseaux marins se trouvent souillés par le pétrole du Tanio.

Situation actuelle

Le 24 novembre 2020, la commune de Lampaul-Plouarzel signale à Vigipol deux oiseaux mazoutés. Le Syndicat mixte relance ses recherches d'informations auprès des communes, de la Ligue de Protection des Oiseaux, de Volée de piafs, de la préfecture maritime et du Cedre. Elle demande de nouveau aux communes de signaler tout arrivage. Il s'avère que dès mi-octobre des oiseaux sont arrivés. Au fil des semaines, le nombre d'oiseaux recensés grandit.

La carte ci-dessous synthétise l'ensemble des oiseaux mazoutés qui nous ont été signalés. Notons que le nombre est déjà près du double de l'an passé, la zone d'échouage est beaucoup plus étendue ainsi que le pas de temps sur lequel le phénomène survient. Près de 70 % des oiseaux recensés sont des Guillemots de Troïl.

Et maintenant ?

Vigipol poursuit ce comptage. Merci aux communes, associations et particuliers de continuer à nous signaler tout nouvel échouage d'oiseaux mazoutés. Ce recensement permet à Vigipol de jouer son rôle de vigie et d'alerte sur ces pollutions à bas bruit, malgré tout non sans impact sur le littoral, et de voir avec la préfecture maritime les dispositions à prendre pour réduire le risque causé par cette épave.

Pour connaître la marche à suivre si vous trouvez un oiseau, mort ou vivant, rendez-vous sur www.vigipol.org

Adressez-nous vos signalements à pollution@vigipol.org

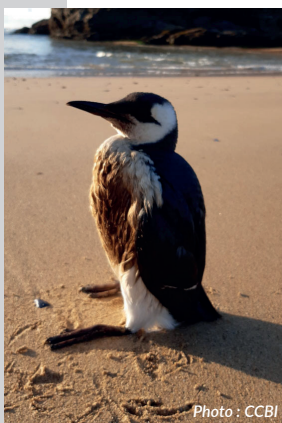


Photo : CCBI

